



Ma propriétaire et ses "bras longs"

Par **ROSSETTO**, le **25/03/2008** à **08:44**

J'ai déjà posé cette question, mais n'ai eu aucune réponse, „quelqu'un pourrait-il m'éclairer ?
Ma propriétaire à la quelle j'ai remis par écrit mon départ pour le 15 mai, veut faire quelques travaux dans sa villa, peinture de cuisine, et pour cela sous prétexte qu'elle part à Paris, veut que je lui laisse les clefs pour le 4 et 5 Mai. Je déménage "le gros" le 2 mai, j'aurais voulu bénéficier des quelques restants pour nettoyer et enlever les choses moins importantes jusqu'à la fin de mon préavis. Peut-elle m'obliger à lui remettre les clefs avant cette date? Me dit-elle, j'ai "les bras longs et peut te faire faire partir avant" Merci de me répondre.